

1. Intitulé de l'unité d'enseignement :

Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) : connaissances pratiques et théoriques

Activités Physiques et Sportives de Nature

CANYON : UEL 1 - INITIATION

SUAPS Université de la Réunion

M. ARBOIREAU – G. MAILLY / Janv. 2013

2. Descriptif succinct de l'unité d'enseignement CANYON – NIVEAU 1 / INITIATION :

Parcourir un *itinéraire* en *enchaînant des déplacements* terrestre, aquatique mais surtout « *aérien* » *sur corde*, en allant de l'amont vers l'aval d'une « ravine », en assurant sa *sécurité*, en veillant à celle des autres et en tenant compte de l'environnement naturel dans lequel se déroule cette progression, tel est l'enjeu central de ce premier niveau de l'Unité d'Enseignement Libre consacrée au canyon.

Cette pratique sera organisée dans des canyons de cotation 3-3-II [3 (Difficulté-Caractère Vertical) – 3 (Difficulté-Caractère Aquatique) – II (Engagement-Envergure)]

3. Programme des unités d'enseignement :

- Organisation pédagogique :

Pré requis : aucun.

Volume de travail : volume « présentiel » obligatoire minimum = 20 heures

Déroulement : 3 journées (le samedi) de 7h00 à 18h00

Enseignant permanent référent : Michel ARBOIREAU

Enseignant responsable des enseignements : Gilles MAILLY

Validation des acquis : Les étudiants détenteurs d'un niveau de pratique certifié dans l'activité (au moins le « passeport jaune F.F.M.E./F.F.S, j'aborde le canyon »), peuvent se voir proposer, par l'enseignant, un contrat de formation et obtenir ainsi un allègement du volume de travail.

Capacité d'accueil : 12 étudiants

- Contenus d'enseignement :

Informations : connaissance du matériel, gestion de la sécurité, lecture des topos et « lecture du terrain »

Techniques : acquisition d'un répertoire gestuel dédié au canyon et particulièrement à la progression sur corde et à la progression aquatique

Connaissances sur soi : maîtrise de soi en situation vertigineuse, capacité à agir et faire agir en sécurité

Savoir-faire sociaux : Construire la relation partenariale essentielle à la progression de l'équipe.

4. Modalités de contrôle des connaissances :

Le contrôle en cours de formation permettra d'appréhender les capacités de chacun dans une situation de progression horizontale aérienne (se longer et se délonger), horizontale aquatique (nager avec matériel en eau calme / eau en mouvement) et verticale (mise en place du descendeur et descente en rappel) en assurant sa sécurité et en veillant à la sécurité de son équipier.

50% Note finale : Evaluation de la participation et de la maîtrise du couple risque-sécurité en contrôle continu

50% Note finale : Evaluation finale au cours d'une descente de canyon permettant d'apprécier la qualité de la progression et la maîtrise du risque dans les 3 situations (horizontale aérienne, horizontale aquatique et verticale)

Les modalités précises d'évaluation seront explicitées lors de la première journée de pratique.

5. Déroulement de l'unité d'enseignement :

Lieu : Milieu naturel, le rdv pour s'équiper est prévu à Saint-Benoît (Lycée de Bras Fusil)

Le samedi, toute la journée selon planning défini.